



# Le Bulletin d'Information Communal

## EDITORIAL

### Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Quel trimestre, que celui qui vient de s'écouler !

De mémoire de conseiller municipal c'était probablement le plus intense.

Tout d'abord c'était un trimestre électoral ce qui impliquait une présence durant **quatre dimanches** pour tenir dix vacances. Heureusement que la municipalité a pu s'appuyer sur des concitoyens dont des jeunes, pour assurer ces vacances. J'en profite pour les remercier.

Un **autre dimanche** a été consacré à la fête des aînés.

Des dimanches, oui, mais aussi des samedis.

Pour commencer la journée citoyenne qu'il fallait préparer et puis assurer l'encadrement des bénévoles tout en mettant la main à la pâte.

Ensuite il y a eu l'inauguration de la place du 19 mars 1962, suivie les samedis d'après par l'inauguration de la rénovation du clocher, la préparation des plates-bandes et la plantation des fleurs.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de gémir, de se faire plaindre, non, il s'agit tout simplement de mettre l'accent sur un trimestre particulièrement chargé.

Les bénévoles du FCE peuvent dire la même chose. Trois jours de festivités pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire de leur Club cela ne s'improvise pas. Cela se prépare, puis il faut, là aussi, assurer durant trois jours, sans compter le temps consacré au démontage et au rangement.

Il en est de même pour l'amicale des anciens sapeurs-pompiers et de la batterie-fanfare : fête des pompiers, fête de la musique (du classique..) mais aussi présence aux manifestations municipales ci-dessus évoquées sans compter les manifestations du 13 juillet qui s'annoncent.

Bravo, Mesdames, bravo Messieurs et merci.

Vos vacances qui s'annoncent sont amplement méritées. Je vous les souhaite excellentes.

Et pour vous consoler sachez, qu'alors que vous partez en vacances, les élus nationaux que vous avez désignés vont devoir se mettre au travail.

Il est temps, à chacun son tour !

**Alfred INGWEILER**  
**Maire**

(\* ) Si vous souhaitez recevoir régulièrement les comptes rendus et/ou le BIC par courriel, merci de faire la demande directement à : [mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr](mailto:mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr)



### SALLE COMMUNALE

C'est fait : le permis de construire a été obtenu. En réalité il faudrait dire « les permis » puisqu'il faut des autorisations et des études de faisabilité favorables de différents organismes (SDIS, Accès personnes à mobilité réduite, ES etc..). Entre-temps le Cabinet HEINTZ avait présenté son APD (Avant-Projet Définitif). Il dépassait de 20 354.00 € le projet initial. Cette proposition n'ayant pas été acceptée par le conseil municipal, le cabinet a revu le projet pour tenir dans les 800 000 € HT initialement prévus. Les résultats de l'étude géologique ont aussi été fournis par l'entreprise en charge des fouilles. Ces résultats doivent encore être analysés mais ne sont, à priori, pas alarmants. La prochaine étape, très importante, sera le lancement des appels d'offres. Pour différentes raisons dont une déterminante car liée à une possibilité de subvention, la commission « salle communale » en accord avec le Cabinet Heintz ne veut pas agir dans la précipitation et a décidé de ne lancer les consultations que fin août pour un retour des propositions mi-septembre. Cela engendrera très probablement un décalage dans la livraison du bâtiment mais vu les enjeux, c'est le « prix » à payer. A noter encore que les travaux de terrassement du nouveau stade d'entraînement ont été réalisés. Il manque encore de la bonne terre pour permettre le nivellement définitif.

### SECURITE ET CIRCULATION

Les problèmes d'excès de vitesse dans les rues du village sont récurrents et mettent en danger les concitoyens et spécialement les enfants.



La commission « sécurité-circulation » réunie le 12 juin a fait des propositions pour « casser » la vitesse dans deux rues :

- **la Rue des Vergers** : trois stops vont être installés dans cette rue. Un à l'intersection avec la rue des Pommiers (les véhicules venant du côté de Saverne devront marquer le stop) et deux avec l'intersection de la rue Neuve (les stops devront être marqués dans les deux sens de la rue des Vergers).
- **la Rue ST Jean** : plusieurs possibilités existent. Comme prévu, une réunion d'information et de concertation avec les riverains de cette rue se tiendra le **jeudi 07 septembre à 20 h en mairie**.

### CLOCHER DE L'EGLISE : les pendules mises à l'heure !

Depuis quelque temps les horloges de l'église « donnaient » dans la fantaisie. Beaucoup l'avaient remarqué, les heures annoncées ne correspondaient plus à rien, tout était dérèglé, parfois arrêté. Le temps a eu raison du temps ! L'entreprise spécialisée qui assure la maintenance a fini par jeter l'éponge car la mécanique devenue vétuste et surtout usée ne se laissait plus maîtriser. Il a donc été décidé de remplacer le mécanisme : coût 1 440.00 €.

### PLU : Point d'Etape

Dans le BIC de janvier 2017, le rôle du SCOT de la région de Saverne (Schéma Cohérence Territorial) pour l'élaboration du PLU vous a été présenté. Le diagnostic du village sous différents aspects (situation sociodémographique, activités économiques, consommation de l'espace et de la densification, patrimoine, fonctionnement urbain etc..) a depuis été consolidé par la prise en compte des remarques émises par les membres de la commission « PLU » et du conseil municipal. A l'appui de ce diagnostic, on pouvait alors réfléchir sur le PADD (plan d'aménagement développement durable), pièce maîtresse du PLU. Des réunions de travail ont ainsi eu lieu en février, mars, mai et juin et ont permis de dégager **6 orientations stratégiques** pour la commune

**Orientation 1** : conserver le village dans son enveloppe urbaine actuelle

**Orientation 2** : répondre à l'ambition communale en préservant le cadre de vie

**Orientation 3** : favoriser une pratique douce du territoire communal

**Orientation 4** : préserver la qualité patrimoniale du village

**Orientation 5** : préserver la qualité environnementale du territoire et ses paysages

**Orientation 6** : assurer le maintien des activités économiques et agricoles

La prochaine grande opération consistera à définir les moyens d'actions, à transcrire ces moyens (et contraintes) dans le futur règlement d'urbanisme.

Comme toujours annoncé, la population sera informée étape par étape. Ainsi en complément des informations disponibles sur le site de la commune ou à la mairie (info PLU N°1 et 2), la première réunion publique a eu lieu le 27 juin 2017, d'autres suivront. Rappelons aussi le registre spécifique disponible à la mairie où tout un chacun peut formuler des observations, remarques et suggestions.

## FESTIVITES DU 13 JUILLET



Les festivités commenceront par la distribution de la brioche du 14 juillet.

La municipalité donne rendez-vous à tous les enfants de 0 à 14 ans ainsi qu'à tous les aînés de 80 ans et plus à 17h30 devant le parvis de la bibliothèque. Pour les personnes âgées ne pouvant pas se déplacer, une distribution à domicile est prévue.

Le « bal du 14 juillet » et l'animation seront assurés par les Donneurs de sang bénévoles et par l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers. Ces deux associations proposent un repas au club house à partir de 19h00.

A 21 h, on procédera à la cérémonie du dépôt de gerbe au pied du monument aux morts au cimetière d'où partira le rituel défilé avec la batterie-fanfare, des anciens sapeur-pompiers, les représentants des forces vives du village, les enfants, parents ainsi que tout concitoyen.

Un arrêt se fera devant la mairie, où des membres de la batterie-fanfare seront mis à l'honneur par la remise de la pucelle des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin.

De là on allumera torches et lampions(\*) et le cortège rejoindra le stade du Frohnberg où la municipalité offrira son désormais traditionnel « Freibeer ».

(\*) lampions offerts aux enfants par la municipalité au départ du cimetière

## PARTENARIAT AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER



La municipalité vient de signer une convention avec la Ligue contre le cancer.

Dans le cadre d'un partenariat elle s'engage à participer à la sensibilisation des enfants aux méfaits du tabagisme.

Cette sensibilisation se concrétisera dans un premier temps par la mise en place d'affiches et de panneaux à proximité de l'aire de jeux.

Une action plus poussée est prévue à la rentrée avec le corps enseignant et les écoliers du primaire.

A suivre

## NUISANCES SONORES

A Ernolsheim, c'est un arrêté municipal du 15 juin 2000 qui régit la lutte contre les bruits de voisinage.

Ainsi cet arrêté stipule en son article 4 que :

« Les activités de tonte (tondeuses à gazon à moteur thermique) sont permises du lundi au samedi entre 08 h et 21 h, sauf le dimanche et les jours fériés. » Merci de respecter ces horaires.

## INCIVILITES

Ces dernières semaines plusieurs incivilités ont été relevées sur le ban communal d'Ernolsheim :

- Dans la nuit du 23 au 24 mai, des individus ont « subtilisé » une table avec ses deux bancs à l'Eichebirel.
- En juin, des graffitis ont vu le jour sur le mur intérieur du lavoir nord.
- Des fleurs, nouvellement plantées, ont été arrachées dans les massifs.
- Le banc latéral et l'adossoir du « MUHLWEG » ont été déplacés et un feu a été allumé à côté de la borne lors du WE de l'Ascension.

## FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Comme évoqué lors du BIC du mois d'avril, nous voici en phase finale pour décrocher la première fleur. Le passage du jury régional est prévu pour la dernière semaine du mois de juillet.



La commission fleurissement voudrait d'ores et déjà remercier tous les concitoyens qui ont été sensibles à l'atteinte de l'objectif en participant activement au fleurissement de leur maison et pour leur créativité autour du thème du train.

Par ailleurs, il est à noter que le jury communal passera dans les rues, semaine 29, pour la sélection des maisons fleuries.

Les particuliers peuvent également concourir au niveau régional en s'inscrivant sur le site de l'ADT (Agence Alsace Attractivité). Sept catégories peuvent être primées. Inscription sur le site internet de l'ADT : [www.alsace-destination-tourisme.com](http://www.alsace-destination-tourisme.com) rubrique « Démarche Qualité Fleurissement ».

## INFORMATIONS ECOLE

**Rentrée scolaire 2017/2018 :**

- 101 enfants répartis sur 5 classes sont actuellement inscrits sur le RPI St Michel.

- Il reste de la place à midi au périscolaire pour la rentrée 2017/2018. Inscription au service « enfance » de la communauté des communes. tél : 03.88.71.12.29

## BIBLIOTHEQUE

- L'expo-photo "Maisons du Monde " est visible à la bibliothèque jusqu'au samedi 8 juillet inclus. Les responsables de la bibliothèque remercient vivement les personnes qui ont fouillé dans leurs archives pour leur fournir les photographies exposées.

**Horaires d'été :**

- la bibliothèque sera ouverte aux horaires habituels jusqu'au samedi 8 juillet.
- du 10 juillet au 2 septembre, la bibliothèque ne sera ouverte que les samedis après-midi de 14h à 17h.
- elle sera fermée le samedi 15 juillet.
- reprise des horaires habituels à partir du lundi 4 septembre.

## SOUVENIR D'ARDOISES

Plus personne ne peut ignorer que le clocher a été rénové et se pare désormais de belles nouvelles ardoises... le tout surmonté d'une croix et d'un beau coq dorés qui brillent de mille feux.

Des anciennes ardoises ont été soigneusement mises de côté. Si vous êtes nostalgique ou tout simplement collectionneur, sachez qu'elles sont à votre disposition moyennant un don laissé à votre convenance.

Merci de vous adresser à la mairie.

## INFOS DU PARC

Le Parc Régional des Vosges du Nord organise régulièrement « Les samedis du parc ». Des thèmes très variés sont proposés.

Pour en savoir plus n'hésitez pas à consulter son site : [www.parc.vosges.nord.fr](http://www.parc.vosges.nord.fr) ou consultez la plaquette d'information disponible en mairie.

## INFOS UTILES

- **Fermeture de la mairie : du mercredi 12/07 au soir jusqu'au vendredi 28/07 inclus.**
- L'ouvrier communal est en horaire d'été depuis mi-avril. Il sera en congé **du 31 juillet au 18 août inclus.**
- **Date des battues :**
  - 15/10 – 12/11 – 10/12 (en plaine)
  - 04/11 – 25/11 – 16/12 (en forêt)



## FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

- La formation PSC1 (premiers secours de niveau 1) est reconduite **du 04 au 05 novembre de 9 h à 13 h.**
- Cette formation est ouverte prioritairement aux membres des associations locales. Cependant, le conseil municipal en sa séance du 27/01/2017 a **décidé d'étendre cette formation à tout citoyen de la commune.**
- Les inscriptions peuvent se faire dès à présent en mairie. Les places sont limitées et seront attribuées en fonction de la date d'inscription et des demandes des associations.

## COMMUNIQUE DE LA PAROISSE

Infos paroisse:



**Dimanche 27 août :** Fête

Paroissiale. Culte à 15h avec la participation de Barbara Siéwé,

pasteur aux EUL, travail de jeunesse.

Suivi d'une soirée tarte flambée, animée par l'ABM.

**Infos fringuerie:** - dates des ventes :

> 07/07 : 13h30-20h + 08/07 10h-17h

> 26/08 : 10h-17h + 27/08 10h-16h

> 08/09 : 13h30-20h + 09/09 10h-17h

DANS VOS AGENDAS : 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2017

Les manifestations à venir :

- **Vendredi 07 juillet** : Don du sang
- **Jedi 13 juillet** : Festivités de la Fête Nationale
- **Dimanche 27 août** : Fête paroissiale
- **Dimanche 10 septembre** : Messti
- **Dimanche 17 septembre** : Journée du patrimoine
- **Dimanche 24 septembre** : Marche Gourmande
- **Vendredi 29 septembre** : Don du sang